

## LOUVAIN-LA-NEUVE

## Pour l'AGL, « les étudiants jobistes sont maltraités »

**L'AGL réclame davantage de protection pour les étudiants jobistes.**

**Et en appelle à un sursaut des autorités politiques et académiques.**

**L'**année dernière, l'AGL (Assemblée générale des étudiants de Louvain) a activement participé à une enquête de la FEF (Fédération des étudiants francophones), qui a touché plus de 3 000 étudiants issus de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. « L'actualité récente, qui a mis en lumière des conditions de travail déplorables pour les étudiants à Louvain-la-Neuve, nous donne l'occasion de dresser un panorama de la situation du job étudiant, explique l'AGL dans un communiqué diffusé ce mercredi.

Tandis que 47,13 % des étudiants de l'enseignement supérieur francophone jobent, un sur deux le fait pour financer ses études. Plus précisément, 10,3 % des

répondants affirment travailler uniquement pour pouvoir payer les frais liés à leur cursus. Derrière ces données statistiques se cache une réalité concrète, celle de la précarité, et de la précarisation croissante, du public étudiant. Cela s'observe notamment par la multiplication par 7,4 en 15 ans du nombre d'étudiants devant recourir au revenu d'intégration sociale des CPAS ou par l'accroissement des demandes d'allocations d'étude, alors que les octrois stagnent.

Un étudiant jobiste sur quatre affirme que son job le pénalise dans ses études. La première raison réside dans le fait que 55 % de ces étudiants doivent travailler pendant l'année académique, provoquant des conséquences directes sur leur horaire d'étude. L'équilibre entre ces horaires est souvent au cœur des difficultés rencontrées. En effet, 32 % des jobistes reçoivent leur horaire moins d'une semaine à l'avance, et 6 % le reçoivent moins de 24 heures à l'avance, ce qui rend impossible l'organisation de son temps.

35 % des étudiants sondés affirment ne pas avoir un job épa-

nouissant, tant du point de vue personnel que professionnel. Or, les répercussions négatives peuvent être nombreuses : outre les conséquences sur les études, citons l'augmentation de la distraction, le manque de sommeil, le burn-out.

L'actualité récente a mis en lumière de nombreux témoignages d'étudiants devant travailler dans des conditions inacceptables ou étant trompés par leur employeur qui profite bien trop souvent de leur inexpérience de jeune travailleur. En réalité, 24,4 % des étudiants sondés expliquent être lésés à cause du manque de protection dont ils bénéficient. Ceci s'explique par l'état du marché de l'emploi. En effet, il y a toujours plus d'étudiants souhaitant jobber, alors que le nombre d'em-

ployeurs ne connaît pas la même hausse. Les employeurs ont donc le marché entre leurs mains et certains s'en servent à leur avantage.

Et l'AGL de réclamer « davantage de considération et protection pour les jobistes et pour les étudiants en général. Pour cela, un sursaut des autorités politiques et académiques est nécessaire. Rappelons que la Belgique s'est engagée, par le Pacte de New York, à tendre vers la gratuité de l'enseignement. Malheureusement, à certains égards, la réalité du quotidien semble prendre le chemin opposé. Derrière une large accessibilité formelle, l'enseignement supérieur ne fait que reproduire, à certains égards, les inégalités sociales ».

> [www.aqlouvain.be](http://www.aqlouvain.be).